

L'Abbeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : rue de Chartres No 323.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 30 AOUT 1895.

Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abbeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS HERALD PUBLISHING CO., LIMITED.

Printed at the Post Office at New Orleans, La.
Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 30 AOUT 1895.

PREMIER DE L'ABONNEMENT.

SECTION QUOTIDIENNE.

Un an \$12 00

Six mois 6 00

Trois mois 3 00

Un mois 1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

SECTION SEMAINE.

Un an \$3 00

Six mois 1 50

Quatre mois 1 00

Trois mois 75

Les petites annonces de Demandez, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts, ont lieu, voir la 3e page.

L'ABEILLE

—DU—

1er SEPTEMBRE.

Pour demeurer fidèle à la tradition, nous publierons, cette année, le 1er septembre, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1894-95 à la Nouvelle-Orléans.

Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progrès du commerce et de l'industrie, l'état des récoltes, les cours des valeurs publiques et des matières dont l'abondance et la variété plairont même aux plus exigeants.

Ce numéro, présentant un intérêt plus qu'ordinaire, sera tiré à un nombre considérable d'exemplaires qui se répandront dans toutes les directions, autant dans les Etats voisins que dans les campagnes de la Louisiane et en ville.

L'occasion sera donc exceptionnelle — elle ne s'offre qu'une fois l'an — pour les annonceurs qui tiendront à s'adresser à un public nombreux.

Nous prions ceux qui veulent des exemplaires de ce numéro, qu'en soit le nombre, de nous en livrer la commande le plus tôt possible.

A partir du 1er septembre, l'Abbeille publiera tous les jours deux feuilles supplémentaires, et dans tous ses départements les améliorations seront sensibles.

La Direction garde l'espoir que ses amis et le public intelligent et bienveillant apprécieront ses humbles efforts.

La Prime.—Le Cachib

Il faudrait pourtant s'entendre et tâcher de savoir où en est cette malheureuse affaire de la prime qui a déjà causé tant de désastres, et menace d'en produire encore davantage dans l'avenir.

Le grand général, ici, c'est le contrôleur Bowler. Or qu'est-il, ce monsieur, si honorable soit-il, d'ailleurs ; si digne qu'il soit de la confiance de l'administration qui l'a élevé au poste qu'il occupe ? Un fonctionnaire d'ordre inférieur, après tout ; il ne peut rien sans son supérieur, le secrétaire du Trésor ; comme le secrétaire ne peut rien sans le Président, qui l'a choisi ; comme le Président ne peut rien sans le Sénat, qui a le contrôle de ses nominations. Donc M. Bowler est la créature, tout à la fois, du secrétaire du Trésor, du Président et du Sénat, lequel a voté la loi sur la prime, comme la Chambre. A qui fera-t-on croire qu'un officier subalterne puisse faire la loi à toute la haute hiérarchie gouvernementale, au-dessous de laquelle il est placé et dont il dépend ?

"Mais, a-t-on dit, M. Bowler n'aurait pas ainsi, s'il n'était soutenu, sinon ouvertement, du moins secrètement, par l'autorité supérieure ; par M. Carlisle d'abord, par M. Cleveland ensuite."

"Pas du tout," protestent les amis du Président. "Ce dernier n'est pour rien dans l'affaire. Toute la responsabilité de ce qui se passe, retombe sur les épaules du contrôleur." Quant à M. Carlisle, il se récrie de son côté, il n'a rien conseillé, rien inspiré. Comme Ponce Pilate, il se lave les mains de... la ruine de nos malheureux planteurs.

Mais alors, où est l'autorité, et on existe-t-il une ?

On nous n'y comprenons rien, ou M. Bowler joue gros jeu. Il y va de sa tête ou, si l'on veut, de sa place, — ce qui est absolument la même chose.

De tout ce gâchis que résulte-t-il ? que les planteurs, les fabricants de sucre sont dans le plus complet désarroi. Ils se plaignent, et avec raison, de ce qu'on les faisait attendre trop longtemps. Ils avaient de graves obligations à remplir. Il leur fallait être assurés le plus tôt possible du paiement de la prime qui leur revenait. On leur avait dit ; nous ne pouvons vous payer avant le 1er septembre. Prenez patience jusque là ; mais hâtez-vous de vous mettre en règle, si vous voulez toucher, à cette époque.

Et voilà que bon nombre d'entre eux ne sont pas prêts. Il reste encore cent neuf ou cent dix réclamations à enregistrer. Il faut leur accorder du temps, à eux aussi, comme on en a accordé à M. Bowler, ou plutôt comme il en a pris lui-même, de son autorité privée.

En vérité, nous comprenons l'état d'esprit des intéressés. Renvoyés ainsi de Caliphe à Pilate, ils ne croient plus à rien ; ils n'ont plus confiance en personne. Comment veut-on qu'ils fassent des frais inutiles, et qu'ils se livrent à des démarches qui ne leur procureront que des déboires et dont ils seront les victimes ? Quand donc en aurons-nous fini avec ce gâchis ?

UNE NOTE SUR LE NIGER.

Les journaux allemands publient la note suivante :

M. Gruner, un des membres de la mission d'exploration du hinterland de Togo, est attendu à Berlin. Après l'avoir entendu, le comité de la Société coloniale sera à même de soumettre à l'office des affaires étrangères les propositions qu'il conviendra pour le développement de cette colonie.

Les prétentions des Français ne sont pas encore connues.

En l'état actuel des choses, les groupes coloniaux allemands demandent : 1. qu'il soit établi si le roi de Fada-Gourma, comme l'assure Decour, ou le roi de Kankantchari, comme le soutient l'expédition allemande, est le véritable souverain du Gourma ; 2. qu'on produise les dates authentiques des conventions.

L'Allemagne ne tient, en tout état de cause, qu'à obtenir une position sur le Niger, cette voie fluviale si importante pour la pénétration en Afrique.

Il sera très facile, comme le demandent les groupes coloniaux allemands, de préciser la situation respective de l'Allemagne et de la France dans la bouche du Niger.

Comme le disait le lieutenant de Karnap au commandant Decour lors des réserves faites par ce dernier à propos du traité conclu par la mission allemande avec le chef de Kankantchari, les difficultés qui ne sont que des difficultés de fait — seront réglées en Europe par les gouvernements des deux pays.

Nous n'ignorons pas que dans certains cercles coloniaux allemands on désire voir le hinterland du Togo s'étendre jusqu'au cours même du Niger. Au point de vue français, ces projets auraient pour effet de couper les possessions du Dahomey de celles du Soudan ; ils ne sauraient donc être acceptés par la France que si la mission allemande de Gruner et de Karnap a été à l'Allemagne des droits politiques exclusifs, ceux que la France peut avoir à faire valoir.

Or, la mission du commandant Decour, a partout devant la mission allemande, sauf à Kankantchari ; il sera donc ainsi très aisé de résoudre, par la comparaison des dates et de la tenue des traités, la question en litige. Et précisément parce qu'une solution peut facilement intervenir, on ne peut que souhaiter voir la diplomatie statuer au plus tôt sur cette affaire.

Revue des Deux Mondes.

15, rue de l'Université, Paris.

SOMMAIRE DE LA...

LIVRAISON DU 15 AOUT 1895.

I.—A propos de la date, première partie, par M. Victor Chabrier, de l'Académie française.

II.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

III.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

IV.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

V.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

VI.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

VII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

VIII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

IX.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

X.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XI.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XIII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XIV.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XV.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XVI.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XVII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XVIII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XIX.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XX.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XXI.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XXII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XXIII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XXIV.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XXV.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XXVI.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XXVII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XXVIII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XXIX.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XXX.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XXXI.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XXXII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XXXIII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XXXIV.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XXXV.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XXXVI.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XXXVII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XXXVIII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XXXIX.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XL.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XLI.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XLII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XLIII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XLIV.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XLV.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XLVI.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XLVII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XLVIII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

XLIX.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

L.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

LII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

LIII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

LIV.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

LVI.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

LVII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

LX.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

LXII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

LXIII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

LXIV.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

LXV.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

LXVI.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

LXVII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

LXVIII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

LXIX.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

LXX.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

LXXI.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

LXXII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

LXXIII.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

LXXIV.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

LXXV.—Le théâtre de l'Académie, par M. Paul Ivoi.

GRAVELOTTE.

Le 16 août 1870, les colonels du 2e corps d'armée dont le régiment bivouaquait sur le plateau de Rezonville et de Gravelotte, en face de ceux du 6e corps, recevaient l'avis suivant : "Les renseignements de cavalerie viennent de rentrer ; elles n'ont rencontré l'ennemi nulle part ; on peut faire la soupe."

A neuf heures la brigade de cavalerie de Fortin fut surprise au moment où elle faisait abreuver ses chevaux. Ce fut le signal d'une des plus sanglantes batailles de siècle. Les Allemands perdirent 17,000 hommes, les Français presque autant.

Le récit de la bataille de Gravelotte est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le retracer ici. Mais à quelques-uns des survivants de cette terrible bataille nous avons demandé, après le service commémoratif de Notre-Dame, de nous faire part de leurs souvenirs, écrit un chroniqueur.

Pour la plupart, les détails ont disparu de leur mémoire, il ne leur reste plus que l'impression d'une prodigieuse mêlée, de combats héroïques livrés le ventre creux et ivres de poudre ; de chevauchées fantastiques à travers la fumée des canons, sous l'incessante frémissement des balles et la pluie de plomb ; de morceaux de cadavres et de mors de sang.

"Pour mon capitaine blessé, nous dit un ancien cuirassier, j'en suis allé la nuit à la recherche d'un peu d'eau. De gros nuages obscurcissaient le ciel, je rencontrai une mare, je remplis mon bidon, je le rapporte à mon capitaine, il boit une gorgée, trouve au liquide une saveur fade, il frotte une allumette, mon bidon était plein de sang !"

Une autre anecdote horrible ; c'est un vieux sergent-major qui nous la raconte.

"J'étais blessé au milieu des soldats morts et de malheureux expirants... Je me demandais si j'allais mourir comme tant d'autres, quand, à quelques pas de moi, j'aperçus, courbée sur le sol humide et rougi de sang, une religieuse..."

"Elle était, l'héroïque fille, agenouillée auprès d'un blessé et elle le pansait, et, en lui donnant le soulagement physique, elle soignait aussi le moral par ses douces paroles de consolation et d'espérance !"

"Elle demeurait tout entière agenouillée dans sa tâche de dévouement, quand un uhlan arriva en galop de son cheval. Il tenait le lazar de la main gauche, un sabre nu de la main droite.

"La brute arriva près de la Sœur et commença à lui adresser d'une voix colérique et dans un français tudesque des paroles menaçantes.

"Elle se redressa aussitôt, la sainte femme, et, sereine, illuminée, grand, s'appuyant d'une main sur l'arc de la selle, elle monta simplement le blessé d'un geste silencieux, puis écloqua que toutes les paroles. "Puis :"

"Vous le voyez, ajouta-t-elle, je soigne ce malheureux blessé."

"Elle n'aurait pu reculer son cheval et n'ayant pas même la vision familière, la pensée de sa mère, de ses sœurs, il fit tourner son sabre et abattit d'un seul coup le poignet droit de l'humble fille de Dieu, que les sauvages eux-mêmes respectent.

"La martyre poussa un gémissement et tomba sur le sol, auprès d'un blessé qu'elle pansait !"

Elles abondent les anecdotes sur toutes les grandes et lugubres journées de l'année terrible. Qu'elles fassent grandes les mères qui cachaient leurs larmes et ne voyaient que la France ! Je me souviens de trois frères, trois enfants encore, devant qui la vie ouvrait ses rayonnantes perspectives de bonheur. Tous trois étaient à l'armée de l'Elbe. A Gravelotte, d'où la moitié du régiment ne revint pas, un d'eux était trouvé sur le champ de bataille un coup de lance à la gorge et un coup de feu à la jambe. Et son frère tombait à quel que pas sur les mêmes champs de Gravelotte en se portant un secours, d'un camarade, démonté et entouré de six cavaliers allemands..."

Le général Henrion-Berthier, qui présidait la cérémonie d'hier, commença par dire que le 19e de "l'armée de l'Elbe de 6e corps."

Nous avons rempli le 2e à deux heures, nous dit-il. Peu après nous avons été menacés par un mouvement tournant d'une brigade ennemie ; j'ai prévenu aussitôt le général Canrobert, qui m'a dit :

"Que voulez-vous, je n'ai personne à vous envoyer."

"Je ne vous demande rien, je vous prie, lui ai-je répondu.

"Nous nous sommes pourtant débrouillés comme nous avons pu. A huit heures du soir, nous avions encore sur le dos un régiment de hussards rouges et de la ligne.

"C'était, paraît-il, le dernier effort offensif de l'ennemi. A neuf heures et demie, nous étions enfin tranquilles, mais nous étions abandonnés de tous. Mon régiment avait perdu 30 officiers dont 14 tués et 800 hommes.

"Ah ! si Basaine avait écouté Canrobert ! ajouta le général Henrion-Berthier, j'ai vu marcher de l'avant, nous eussions eu au moins deux corps d'armée ennemis dans la Meuse, les Prussiens n'ont reçu des renforts que le 18, le 17 ils eussent été dans l'impossibilité de nous résister. Il suffisait de laisser le général Micheler à Metz avec 25,000 hommes et de marcher avec le reste de l'armée.

"Le général Ladmiraux avait fait un vrai caractère du centre de l'alle droite prussienne, de étaient en plaines d'Alsace."

Le Grand Jury.

Le grand jury a présenté hier son rapport final et a été licencié. On ne saurait trop féliciter les seize hommes qui, au cours des trois derniers mois, ont fait preuve d'un infatigable zèle et qui, par des enquêtes impartiales et conduites, sont parvenus à faire la lumière sur des opérations véreuses auxquelles se sont trouvés mêlés, pour la plus grande honte de notre communauté, des hommes qui jusqu'ici n'avaient jamais été effleurés même par l'ombre d'un soupçon.

Si les institutions américaines ne sont pas parfaites — la perfection est elle de ce monde ? — il est d'excellentes : le tribunal des mises en accusation par exemple, qui, d'une part, livre les coupables à la justice, et de l'autre dissuade, exorène des innocents, et cela, dans l'ombre, dans le mystère, mettant ces derniers à l'abri de la calomnie ; car, la calomnie ! vous avez beau la gratter, que toujours il en reste que ce qui est en elle.

Ce qui est regrettable, c'est le bruit que fait la presse autour de ces enquêtes. Les journaux avouent bien ne rien savoir de ce qui se dit, de ce qui se fait au sein des grands jurys, mais ne proclament-ils pas les noms de tous ceux qui sont interrogés quand s'ouvre une enquête.

Nous plaignons plus loin le rapport en question dont le juge Moise a pris connaissance avant de congédier les membres, dans lesquels il avait confié un mandat qu'ils ont rempli à sa satisfaction et à celle de la communauté entière.

Les Français en Chine.

Le Matin est allé voir le P. Collin, procureur des missions des Jésuites en Chine. Voici les renseignements intéressants qu'il publie :

"Vous connaissez déjà tous les détails de l'arrestation de Mgr Douais, à Tchéou. Le mandarin qui l'a séquestré, le fait, je sais très bien, pour le protéger contre le fureur de la populace. Si, cependant, on ne s'empêche pas de le laisser dans son lieu de détention, il sera tué par la foule. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre, pour que l'ordre soit rétabli, l'arrivée du courrier de Pékin, qui nous apportera les nouvelles de la situation. Le vice-roi révoqué qui a été l'instigateur des troubles actuels, veut se venger de son gouvernement et lui susciter des embarras. Quant à moi, je suis très bien à l'œuvre. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre, pour que l'ordre soit rétabli, l'arrivée du courrier de Pékin, qui nous apportera les nouvelles de la situation. Le vice-roi révoqué qui a été l'instigateur des troubles actuels, veut se venger de son gouvernement et lui susciter des embarras. Quant à moi, je suis très bien à l'œuvre. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre, pour que l'ordre soit rétabli, l'arrivée du courrier de Pékin, qui nous apportera les nouvelles de la situation. Le vice-roi révoqué qui a été l'instigateur des troubles actuels, veut se venger de son gouvernement et lui susciter des embarras. Quant à moi, je suis très bien à l'œuvre. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre, pour que l'ordre soit rétabli, l'arrivée du courrier de Pékin, qui nous apportera les nouvelles de la situation. Le vice-roi révoqué qui a été l'instigateur des troubles actuels, veut se venger de son gouvernement et lui susciter des embarras. Quant à moi, je suis très bien à l'œuvre. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre, pour que l'ordre soit rétabli, l'arrivée du courrier de Pékin, qui nous apportera les nouvelles de la situation. Le vice-roi révoqué qui a été l'instigateur des troubles actuels, veut se venger de son gouvernement et lui susciter des embarras. Quant à moi, je suis très bien à l'œuvre. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre, pour que l'ordre soit rétabli, l'arrivée du courrier de Pékin, qui nous apportera les nouvelles de la situation. Le vice-roi révoqué qui a été l'instigateur des troubles actuels, veut se venger de son gouvernement et lui susciter des embarras. Quant à moi, je suis très bien à l'œuvre. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre, pour que l'ordre soit rétabli, l'arrivée du courrier de Pékin, qui nous apportera les nouvelles de la situation. Le vice-roi révoqué qui a été l'instigateur des troubles actuels, veut se venger de son gouvernement et lui susciter des embarras. Quant à moi, je suis très bien à l'œuvre. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre, pour que l'ordre soit rétabli, l'arrivée du courrier de Pékin, qui nous apportera les nouvelles de la situation. Le vice-roi révoqué qui a été l'instigateur des troubles actuels, veut se venger de son gouvernement et lui susciter des embarras. Quant à moi, je suis très bien à l'œuvre. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre, pour que l'ordre soit rétabli, l'arrivée du courrier de Pékin, qui nous apportera les nouvelles de la situation. Le vice-roi révoqué qui a été l'instigateur des troubles actuels, veut se venger de son gouvernement et lui susciter des embarras. Quant à moi, je suis très bien à l'œuvre. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre, pour que l'ordre soit rétabli, l'arrivée du courrier de Pékin, qui nous apportera les nouvelles de la situation. Le vice-roi révoqué qui a été l'instigateur des troubles actuels, veut se venger de son gouvernement et lui susciter des embarras. Quant à moi, je suis très bien à l'œuvre. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre, pour que l'ordre soit rétabli, l'arrivée du courrier de Pékin, qui nous apportera les nouvelles de la situation. Le vice-roi révoqué qui a été l'instigateur des troubles actuels, veut se venger de son gouvernement et lui susciter des embarras. Quant à moi, je suis très bien à l'œuvre. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre, pour que l'ordre soit rétabli, l'arrivée du courrier de Pékin, qui nous apportera les nouvelles de la situation. Le vice-roi révoqué qui a été l'instigateur des troubles actuels, veut se venger de son gouvernement et lui susciter des embarras. Quant à moi, je suis très bien à l'œuvre. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre, pour que l'ordre soit rétabli, l'arrivée du courrier de Pékin, qui nous apportera les nouvelles de la situation. Le vice-roi révoqué qui a été l'instigateur des troubles actuels, veut se venger de son gouvernement et lui susciter des embarras. Quant à moi, je suis très bien à l'œuvre. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre, pour que l'ordre soit rétabli, l'arrivée du courrier de Pékin, qui nous apportera les nouvelles de la situation. Le vice-roi révoqué qui a été l'instigateur des troubles actuels, veut se venger de son gouvernement et lui susciter des embarras. Quant à moi, je suis très bien à l'œuvre. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre, pour que l'ordre soit rétabli, l'arrivée du courrier de Pékin, qui nous apportera les nouvelles de la situation. Le vice-roi révoqué qui a été l'instigateur des troubles actuels, veut se venger de son gouvernement et lui susciter des embarras. Quant à moi, je suis très bien à l'œuvre. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre, pour que l'ordre soit rétabli, l'arrivée du courrier de Pékin, qui nous apportera les nouvelles de la situation. Le vice-roi révoqué qui a été l'instigateur des troubles actuels, veut se venger de son gouvernement et lui susciter des embarras. Quant à moi, je suis très bien à l'œuvre. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre, pour que l'ordre soit rétabli, l'arrivée du courrier de Pékin, qui nous apportera les nouvelles de la situation. Le vice-roi révoqué qui a été l'instigateur des troubles actuels, veut se venger de son gouvernement et lui susciter des embarras. Quant à moi, je suis très bien à l'œuvre. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre, pour que l'ordre soit rétabli, l'arrivée du courrier de Pékin, qui nous apportera les nouvelles de la situation. Le vice-roi révoqué qui a été l'instigateur des troubles actuels, veut se venger de son gouvernement et lui susciter des embarras. Quant à moi, je suis très bien à l'œuvre. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre, pour que l'ordre soit rétabli, l'arrivée du courrier de Pékin, qui nous apportera les nouvelles de la situation. Le vice-roi révoqué qui a été l'instigateur des troubles actuels, veut se venger de son gouvernement et lui susciter des embarras. Quant à moi, je suis très bien à l'œuvre. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre, pour que l'ordre soit rétabli, l'arrivée du courrier de Pékin, qui nous apportera les nouvelles de la situation. Le vice-roi révoqué qui a été l'instigateur des troubles actuels, veut se venger de son gouvernement et lui susciter des embarras. Quant à moi, je suis très bien à l'œuvre. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre, pour que l'ordre soit rétabli, l'arrivée du courrier de Pékin, qui nous apportera les nouvelles de la situation. Le vice-roi révoqué qui a été l'instigateur des troubles actuels, veut se venger de son gouvernement et lui susciter des embarras. Quant à moi, je suis très bien à l'œuvre. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre, pour que l'ordre soit rétabli, l'arrivée du courrier de Pékin, qui nous apportera les nouvelles de la situation. Le vice-roi révoqué qui a été l'instigateur des troubles actuels, veut se venger de son gouvernement et lui susciter des embarras. Quant à moi, je suis très bien à l'œuvre. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre, pour que l'ordre soit rétabli, l'arrivée du courrier de Pékin, qui nous apportera les nouvelles de la situation. Le vice-roi révoqué qui a été l'instigateur des troubles actuels, veut se venger de son gouvernement et lui susciter des embarras. Quant à moi, je suis très bien à l'œuvre. Les autorités locales ont été avisées par dépêche. L'arrestation, il faut attendre